

## Braccio, Nadia

---

**De:** Martine Perreault [rythmes@videotron.ca]  
**Envoyé:** 10 mars 2014 21:30  
**À:** Greffe  
**Objet:** à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et/ou au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

**Montréal, 10 mars 2014**

Au responsable de la régie de l'énergie,

Aux responsables du service à la clientèle d'Hydro Québec,

À mon élu municipal,

Bonjour,

La présente est le deuxième envoi que je fais parvenir au service à la clientèle d'hydro Québec.

N'ayant eu aucune réponse à mon premier courriel je réitère mon message, plus largement.

Je suis résidente du quartier Rosemont/Petite Patrie et j'ai une préoccupation que je considère importante à vous soumettre.

L'appartement que j'occupe en tant que locataire se situe dans un immeuble de six logements. Votre société procède actuellement au remplacement

des compteurs électromécaniques par la nouvelle technologie des compteurs intelligents. Je sais qu'Hydro-Québec considère cette opération sans risques pour les clients.

Ce qui est faux. Beaucoup de spécialistes et chercheurs travaillent et ont déjà travaillé sur ce sujet et il est prouvé que d'augmenter le taux d'électro-pollution

est néfaste pour la santé de la population. J'ai beaucoup de difficulté à comprendre une société d'état prenant ces risques pour ses citoyens.

Je suis d'autant plus déçu voir même indignée que malgré tout le mouvement de contestation citoyenne (incluant professionnels de la santé et scientifique)

autour de votre projet les démarches d'installations se poursuivent et ce en cachette, de façon clandestine lors que les résidents sont absents...

qu'il y est de l'intimidation et du harcèlement faites aux citoyens?

Et vous voulez que l'on vous donne notre confiance sur l'analyse des impacts des compteurs intelligents?

En général, chaque résident est soumis aux ondes dégagées par un seul compteur. Or, dans l'immeuble où j'habite, cinq des six d'Hydro-Québec sont installés

à l'intérieur de mon appartement. Cette situation m'amène à conclure que je serai exposé cinq fois plus que la moyenne des clients résidentiels

par les ondes qui se dégagent des compteurs intelligents. Vous comprendrez l'inquiétude générée par cette situation.

Vous n'allez pas sans savoir que plusieurs problèmes de santé ont été relevés suite à la cohabitation avec un ou plusieurs de vos compteurs « intelligent ».

Il est hors de question que j'expose ma fille et moi-même à de tel risque. Je refuse d'être un cobaye d'une technologie si peu approuvée.

Je n'aime pas du tout cette façon cavalière de faire en parallèle, comment se fait-il qu'une telle situation passe presque inaperçue dans les médias?

Comment se fait-il que les gens n'ont pas accès à un débat éclairé sur la situation?

Je suis d'avis que la Régie de l'énergie doit intervenir afin d'obtenir un moratoire immédiat de la phase 1 de l'installation des nouveaux compteurs à Montréal

et l'abandon des phases 2 et 3 ailleurs au Québec.

Je suis d'avis que le gouvernement prenne des décisions protégeant la santé des citoyens.

Je suis d'avis que l'on empêche pas les médias d'en parler...Si nous sommes toujours en démocratie...

Martine Perreault

Résidente quartier Rosemont-petite Patrie

Montréal



Ce courrier électronique ne contient aucun virus ou logiciel malveillant parce que la protection [Antivirus avast!](#) est active.